



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 08/01/2021

Concertation avec les maires et parlementaires du département sur la politique locale de vaccination.

Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine, a réuni en audio conférence les maires puis les parlementaires ce vendredi 8 janvier.

Depuis le début de la crise COVID-19, le préfet anime une concertation régulière avec les élus du département, en particulier avec les maires. Cette démarche partenariale a aujourd'hui pour objectif de permettre la montée en puissance de la politique locale de vaccination.

Le préfet, après avoir fait un point sur la situation sanitaire qui demeure fragile avec une inflexion à la hausse des indicateurs, a présenté la stratégie départementale de vaccination dont il assure le pilotage en coordination avec l'ARS.

La première phase, toujours en cours de cette politique vaccinale concerne les personnes âgées séjournant en EHPAD ou autre hébergement collectif et les professionnels de santé.

Dans les Hauts-de-Seine, neuf sites sont opérationnels :

- CASH de Nanterre,
- hôpital Antoine Béclère à Clamart
- hôpital Ambroise Paré à Boulogne-Billancourt
- centre hospitalier Rives de Seine sur les 3 sites de Neuilly, Courbevoie et Puteaux
- hôpital Louis Mourier à Colombes
- site ambulatoire à Rueil-Malmaison
- centre hospitalier 4 Villes sur les sites de St Cloud et de Sèvres (déployé à compter du 11 janvier).

La liste de ces centres de vaccination est actualisée régulièrement sur le site internet de l'agence régionale de santé : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/vaccination-contre-la-covid-19-des-professionnels-des-secteurs-de-la-sante-et-du-medico-social-de?parent=14242>

Une deuxième phase importante va s'ouvrir le 18 janvier, avec l'élargissement de la population à vacciner en commençant par les personnes âgées de plus de 75 ans. Des centres de vaccination supplémentaires vont ouvrir dans cette perspective.

C'est dans ce cadre que le préfet a organisé ce jour une concertation avec les maires des Hauts-de-Seine afin de présenter notamment le cahier des charges pour un centre vaccinal et échanger sur les propositions des communes volontaires. Les propositions des maires seront examinées dans le courant de la semaine prochaine.

Un premier centre expérimental mentionné ci-dessus a été ouvert ce jour à Rueil-Malmaison.

Contact : Service départemental de la communication interministérielle
01.40.97.22.60 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr

Ces réunions de concertation se tiendront régulièrement les maires et les parlementaires afin de faire un point sur la situation sanitaire et sur l'état d'avancement des vaccinations dans le département. Des réunions de concertation auront également lieu avec les professionnels de santé.